

Smart Control cloud

Vos choix démontrent que votre installation nécessite une solution Smart Control; « Contrôle Cloud ».

En adoptant cette solution, vous êtes à même de répondre aux différentes réglementations en matière de mise à disposition des mesures (RE2020 décret BACS et décret Tertiaire). L'analyse de ces données vous permet d'engager des démarches d'amélioration de performance énergétique y compris en interaction avec des systèmes tiers (fournisseurs d'énergies, supervisions, ...).

Le tableau sera équipé d'instruments de mesure au plus près des charges (centrales de mesures, compteurs d'énergies embarqués ou non dans les appareillages de coupure et de protection), permettant à l'utilisateur de consulter les valeurs face au tableau, mais aussi, en tout temps, depuis n'importe quels appareils et n'importe où.

La nature et la précision des grandeurs électriques mesurées (P,S,U,I,CosPhi, Harmoniques, Températures, usures, nombre de cycles... ..) restent indépendantes du degré de connectivité du tableau mais reste à définir entre l'utilisateur et le concepteur.

L'historique des données mesurées est stocké sur une plateforme cloud sécurisée et accessible uniquement aux profils autorisés. La durée de sauvegarde restant à convenir entre l'utilisateur et le concepteur.

En plus des fonctionnalités de mesure, votre tableau pourra intégrer des fonctionnalités de contrôle de l'installation électrique pour optimiser la protection et assurer une meilleure continuité de service notamment grâce à des disjoncteurs, contacteurs, et inverseurs de sources dont les paramètres pourront être consultés et modifiés face au tableau, mais aussi via un outil de supervision ou d'automation utilisable depuis n'importe quels appareils et n'importe où. Une démarche de vérification des exigences de cybersécurité pour votre installation est hautement recommandée dans ce cas de figure.